

PROCÈS-VERBAUX

Le MARDI 22 février 1966

(1)

Le Comité permanent des Affaires des anciens combattants tient aujourd'hui à 11 heures du matin sa séance d'organisation.

Présents: MM. Carter, Cowan, Émard, Groos, Habel, Harley, Herridge, Horner (*The Battlefords*), Laniel, Legault, Madill, MacRae, Morison, Ormiston, Rock, Thomas (*Maisonneuve-Rosemont*), Tolmie, Webb—(18).

Aussi présent: M. Arnold Peters, député.

Le secrétaire étant présent et ayant demandé que l'on présente des nominations pour élire un président,

M. Groos propose, avec l'appui de M. Thomas (*Maisonneuve-Rosemont*) que M. Gérald Laniel soit élu président du Comité.

Sur une motion de M. Rock, avec l'appui de M. Carter, la mise en candidature est close.

Le secrétaire met aux voix la motion de M. Groos qui est adoptée. M. Laniel prend place au fauteuil présidentiel et remercie le Comité de l'honneur qui lui est conféré.

Le président demande que l'on présente des nominations pour élire un vice-président. M. Rock propose, avec l'appui de M. Carter, que M. Harley soit élu vice-président.

M. Ormiston propose, avec l'appui de M. Madill, que M. MacRae soit élu vice-président.

Le président procède à la mise aux voix de la première proposition devant le Comité. Sur ce, M. Herridge s'objecte, soutenant que l'on a un scrutin secret pour les désignations.

Le président cite Beauchesne, 4^e édition, citation 303 (1), page 244 et il ajoute la citation 27(1), page 21. Il en décide en conséquence.

M. Herridge propose, avec l'appui de M. Ormiston, que la décision du président soit contestée. La proposition est rejetée par 11 voix contre 6.

Sur la proposition de M. Tolmie, avec l'appui de M. Groos, *il est décidé* de clore les nominations.

Après de plus amples discussions, le président met la première motion aux voix:

Il est proposé par M. Rock, avec l'appui de M. Carter, que M. Harley soit élu vice-président du présent Comité.

La proposition est adoptée à main levée par 9 voix contre aucune.